



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



ACTE D'ENGAGEMENT VALANT CCTP

LOCATION ET ENTRETIEN D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR ET ACHAT DE SES CONSOMMABLES

Lycée
Olympe de Gougues

rue de Montreuil à Claye
93130 Noisy-le-sec

Affaire suivie par :
Frédéric KELDER
Agent Comptable

Téléphone :
01 48 43 42 02

Courriel :
Frederic-Pierre.Kelder@ac-creteil.fr

Télécopie :
01 49 15 03 50

Web :
www.olympedegougues.info

Article 1er - Objet du marché :

Les stipulations du présent document concernent les prestations désignées ci-dessous :

LOCATION D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR ET ACHAT DE SES CONSOMMABLES

Article 2 : Durée du contrat

Le marché commence à la date de l'accusé de réception de sa notification jusqu'au 31/12/2019.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois.

La personne responsable du marché prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché. En cas de reconduction, le titulaire du marché est tenu d'accepter la décision qui lui est notifiée.

La décision prise par la personne responsable du marché est notifiée au titulaire, au plus tard 30 jours avant la date d'expiration de la période en cours.

Lorsque ce terme est atteint sans que la personne responsable du marché ait signifié au titulaire sa décision, celui-ci peut solliciter la reconduction du marché. En cas de silence gardé par la personne responsable du marché à l'expiration du marché, ce dernier n'est pas reconduit.

Article 3 : Documents contractuels

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

- Le présent acte d'engagement valant CCTP
- Le cahier des clauses administratives générales.

Article 4 : Contenu technique de l'offre

L'offre doit impérativement être rédigée en langue française, le besoin a été défini de la manière suivante :

Entre 15 000 et 20 000 plis par an de manière irrégulière et égrenée (écopli par défaut, lettre verte, lettre prioritaire, lettre recommandée, montant au choix, colis).

Pour information, l'établissement dispose d'un contrat Remise et Collecte avec La Poste : le facteur vient collecter le courrier 5 jours sur 7.

Transfert des données d'affranchissements et mise à jour par IP

Formation des utilisateurs incluse

Maintenance annuelle incluse : La machine devra être entretenue par le prestataire et fera l'objet d'une visite annuelle.



Article 5 Prix

Offre de base

L'offre de prix devra être décomposée de la manière suivante :

- Location de la machine/ maintenance HT / an
- Les frais de dossier, port et emballage
- L'installation
- Les changements de tarifs de la poste
- 1 Flamme
- une cartouche d'encre (indiquer la quantité d'enveloppes affranchissables par cartouche)
- étiquettes d'affranchissement

Formule de révision de prix

$$P = P0 \times (I1 / I0)$$

- P = Prix révisé
 - P0 = Prix initial
 - I0= Indice trimestriel de l'INSEE n° 086779230 intitulé « Indice de prix à la production – Prestations commercialisées sur le marché français par les services aux entreprises – Nomenclature CPF – Entretien et réparation de machine de bureau et de matériel informatique», publié dans le bulletin mensuel de statistiques.
 - I1= valeur de l'indice au mois de révision
- L'indice 0 (zéro) dit d'origine est l'indice du mois précédant la date de remise des offres.
- L'indice 1 (un) dit final est celui connu à la date de révision.

Variante

Le prestataire pourra proposer une variante à son offre de base.

Article 6 : Délais d'exécution

6.1 : Dispositions générales

Les autorisations nécessaires exigées par LA POSTE devront avoir été effectuée avant cette date pour une mise en fonctionnement le 5 novembre 2018. La machine devra toutefois être installée avant le 24 Octobre 2018.

6.2 : Délais de livraison des consommables

Les consommables sont commandés soit par internet via un extranet dont l'adresse devra être communiquée au lycée, soit par courrier électronique. Un délai de 4 jours ouvrés au maximum est exigé du soumissionnaire à compter de la réception de la commande par ses services.



6.3 Signatures des bons de commande

Les bons de commandes de consommables sont signés par le Proviseur.
Les consommables sont livrés franco de port.

6.4 Lieu de livraison :

Le lieu de livraison des fournitures est le suivant :

Lycée Olympe de Gouges
3 rue de Montreuil à Claye
93130 NOISY LE SEC

Article 7 : Délai de paiement

Le paiement des sommes dues est effectué dans un délai global maximum de 30 jours. Il est fait application des intérêts moratoires en cas de dépassement de ce délai, conformément à la réglementation.

Article 8 : Pénalités

8.1 : pénalités de retard d'installation

Si le délai de livraison et d'installation fixé dans le marché au point 6.1 est dépassé, le titulaire encourt une pénalité d'un montant de 10% du montant de la location annuelle. Le prestataire prendra en outre le surcoût d'affranchissement de la Poste.

8.2 : pénalités de retard dans la maintenance :

Le prestataire prendra à sa charge le surcoût d'affranchissement

8.3 : pénalités de retard dans la livraison des consommables :

$$P = V \times R / 1000$$

Dans laquelle :

P : montant de la pénalité ;

V : montant de la fourniture en cause ;

R : nombre de jours de calendrier de retard.



4

ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

JE DECLARE / NOUS DECLARONS avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du présent marché de "*Location-maintenance d'une machine à affranchir et achat de ses consommables* " dont l'exemplaire original, conservé dans les archives du Lycée Olympe de Gouges, fait seul foi et

JE M'ENGAGE / NOUS NOUS ENGAGEONS, par la signature du présent document, à respecter l'intégralité de ces dispositions.

Fait en un seul original

A
Le

Signature et cachet du (des) candidat(s)
Porter la mention manuscrite "Lu et approuvé"

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement et notification pour le marché de "*Location-maintenance d'une machine à affranchir et achat de ses consommables* ".

Fait en un seul original

A Noisy le Sec,
Le

**Le Président,
Philippe LE COZ**

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception de la notification du marché signé

Le par le titulaire destinataire

Signature et cachet du titulaire
Le

(date d'apposition de la signature ci-après)

Signature et cachet du pouvoir adjudicateur.

**Le Proviseur,
Philippe LE COZ**

La date de notification est la date du récépissé de l'avis postal